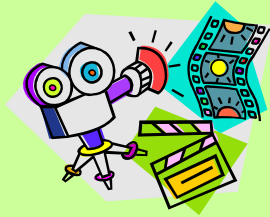


Chèques Cinéma

DISPONIBLES AU C.E.

Les droits sont fonction de la fiche de chaque ressortissant, pour déterminer la catégorie D'attribution des chèques ciné, soit par trimestre :



- * 6 places pour les célibataires
- * 10 places pour les couples
- * 20 places pour les familles



Vous avez la possibilité :

- soit de bénéficier des tickets subventionnés avec le quota de places défini ci-dessus
- soit de bénéficier d'une subvention à hauteur de 30 € pour l'ouvrant droit, sur un abonnement mensuel ou annuel, la présentation d'un justificatif nominatif est indispensable.

Attention : Les deux subventions ne sont pas cumulables.

CINEMAS	TARIFS C.E.	PLEIN TARIF (collectivités)
ESPACE ARAGON VILLARD BONNOT	3,70 €	5,50 €
LE PARADISIO A TULLINS	3,20 €	5,00 €
PASSRI ET LE ROYAL A VOIRON	3,90 €	5,70 €
PATHE ECHIROLLES ET GRENOBLE, PATHE CHAVANT (Valables aussi dans les salles de cinéma Gaumont et Pathé dans toute la France), LE CLUB	5,40 €	7,40 €
VIZILLE	3,10 €	4,90 €
LES MELIES A ST MARCELLIN	3,20 €	5,00 €
MON CINE : sur présentation d'un justificatif, la subvention du C.E. de 1,80 € par billet d'entrée sera accordée.	/	/
LES 6 REX ET LA « PETITE NEF » sur présentation d'un justificatif, la subvention du C.E. de 1,80 € par billet d'entrée sera accordée.	/	/
LE MELIES A GRENOBLE : sur présentation d'un justificatif, la subvention du C.E. de 1,80 € par billet d'entrée sera accordée.	/	/
LE FELLINI et JEAN RENOIR à PONTCHARRA sur présentation d'un justificatif, la subvention du C.E. de 1,80 € par billet d'entrée sera accordée.	/	/
ASSOCIATION LA MURE CINEMA sur présentation d'un justificatif, la subvention du C.E. de 1,80 € par billet d'entrée sera accordée.	/	/